



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 OCTOBRE 2023**

88

Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Pouvoirs : 3

Absents excusés : 2

Votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 9 novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie – Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Stéphane BACHELET, Maire.

Date de la convocation : Lundi 6 novembre 2023

Date d'affichage : Lundi 6 novembre 2023

Etaient présents : M. Stéphane BACHELET, Mme Patricia SOULEYREAU, M. Alain LENOIR, Mme Karine PARIZY, M. Vincent THIBAUT, Josiane DUPUIS, Christophe PARIZY, Eloïse PREUDHOMME, Eddy BACHELET, Miguelle SABAS, Luc PETÉ, Clément BRARD, Elisabeth CAFFIN et Jean-Jacques LOZE

Absents ayant donné procuration : Isabelle LECLERC (procuration à Mme Patricia SOULEYREAU), M. Thierry MASSON (procuration à M. Alain LENOIR), Laurie SOULEYREAU (procuration à M. Stéphane BACHELET)

Absents excusés : Mme Corinne REVEL, Mme Loriane DUSAULCY

Secrétaire de séance : Clément BRARD

La séance est ouverte à 19H31

Le procès-verbal du 24 mai 2023 est adopté à la majorité

Le procès-verbal du 11 octobre 2023 est adopté à la majorité

Délibération n° : 071/2023

Objet : Autorisation de vente de l'ancien local de la bibliothèque

Vu l'article [L. 2122-21](#) du CGCT précise que le maire est chargé d'exécuter les décisions du conseil municipal, notamment en matière de vente et d'échange.

Vu les estimations faites par les agences immobilières du secteur

Considérant que la commune a moins de 2000 habitants et que par conséquent nous n'avons pas besoin de l'avis des domaines quant à l'estimation

Considérant la proposition d'achat de l'ancien local de la bibliothèque à 72 000 €

Considérant le devis travaux à hauteur de 30 624.00 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

- 15 voix pour
- 2 voix contre

APPROUVE la vente de l'ancien local de la bibliothèque au prix de 72 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la vente